

Le Comité Éthique a été créé en 2012, à l'initiative du Docteur Alain BROCHARD, ancien médecin pédiatre à l'ARSEA, et sous la présidence du Docteur Materné ANDRES, Président d'Honneur de l'association.

Il a été fondé pour mener à bien de nombreuses réflexions dans les différents champs d'intervention de l'association. Les professionnels, quelle que soit leur fonction, rencontrent des situations qui les bousculent dans leurs valeurs, leurs représentations, leurs croyances ou leurs savoir-faire. Souvent, il ne leur est pas possible de proposer une bonne réponse, mais seulement la moins mauvaise. Le Comité Éthique, dès son origine, s'est proposé d'être le lieu de recueil de ces questionnements et de leur mise au travail.



NOS VALEURS

- **Le respect de la dignité humaine,**
- **l'égalité considération de chacun,**
- **la défense de la liberté et des droits de la personne,**
- **la promotion d'une communauté de vie sociale,**
- **l'égal accès de tous à la santé, la culture, l'éducation, le travail et les loisirs.**

Les travaux du Comité Éthique sont placés sous le signe de l'échange et du débat, avec la préoccupation de laisser la plus grande liberté à l'expression aussi bien de ses membres que des salariés de l'association. Ils viennent pour exposer des situations particulièrement complexes ou difficiles à résoudre sur lesquelles ils demandent l'éclairage du Comité, et ainsi favoriser une dynamique éthique au sein des équipes.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Le Comité Éthique est composé de :

- professionnels de l'ARSEA
- représentants des personnes accompagnées
- personnes extérieures qualifiées (de par leur expérience, leur formation, leur intérêt pour les questions éthiques)
- et est animé par Madame Annie WEISSLOCKER, Directrice d'établissements à l'ARSEA.

« Nous voulons permettre une parole libre. Autoriser un débat, non pas sans passion, mais posé, respectueux, où chacun met de côté les a priori auxquels il s'accroche, pour entendre les idées des autres, les comprendre, les intégrer, les transformer, apporter un autre regard, apercevoir un nouvel angle de vue, découvrir un nouveau territoire de pensée. »

Docteur Alain BROCHARD

SAISINE DU COMITÉ ÉTHIQUE

Les professionnels qui le souhaitent, peuvent demander un premier contact avec le Comité d'Éthique pour discuter de la situation et de ses enjeux.

La situation peut être en suite adressée au Comité Éthique par courrier, en relatant la situation professionnelle :

- la description de la situation
- les difficultés et les enjeux.

Il est souhaité qu'un premier travail de réflexion et de recherche de résolution ait été effectué en équipe et que le courrier fasse état de cet échange professionnel préalable.

Les personnes accompagnées et leur famille ou représentants légaux peuvent saisir le Comité Éthique suivant les mêmes modalités que les professionnels, en adressant un courrier présentant la situation et exposant la ou les question(s).

L'ENGAGEMENT

Les membres du Comité Éthique s'engagent à participer avec assiduité aux 4 réunions du Comité, qui sont programmées à l'avance (sauf circonstances exceptionnelles).

CONTACT

Pour contacter le Comité Éthique
ou devenir membre :

Madame Annie WEISSLOCKER
06 82 11 24 63
comite.ethique@arsea.fr